
ASSOCIATION
des Anciens Elèves de l'Ecole Supérieure
DE
Commerce et de Tissage
DE LYON

M. Saint-Cyr PENOT

Originaire de Mulhouse, M. Saint-Cyr Penot, après avoir terminé avec succès ses études secondaires au Lycée de cette ville, se prépara à l'Ecole Polytechnique. Déclaré admissible dès le premier examen, il ne put, vu l'état de sa santé, poursuivre, l'année suivante, la carrière qu'il ambitionnait. Obligé de mener une vie plus active, il se destina à l'industrie et entra, en qualité d'élève ingénieur, dans la maison alsacienne de constructions mécaniques André Kœklin. Après une année de stage dans les ateliers où il put se rendre compte de tous les travaux qui s'y exécutaient, il fut versé dans le service de la construction des locomotives. La mission des essais des machines sortant des usines lui fut plusieurs fois confiée, et c'est à ce titre qu'il alla en Italie expérimenter un nouveau type de locomotive, destiné à franchir les Apennins entre Bologne et Florence. Lorsque éclata la guerre de 1870, il dut abandonner ses fonctions de chef de bureau ; après la signature de l'armistice, il n'hésita pas, quoique marié et père de famille, et ayant des intérêts en Alsace, à opter pour la nationalité française, pour se soustraire à la domination allemande. Au mois de septembre 1872 il vint, avec les siens, rejoindre son père qui venait d'être nommé directeur de notre Ecole. Peu de temps après, il lui fut adjoint comme sous-directeur. Pour se familiariser avec l'enseignement commercial, et être à même de remplir convenablement cette fonction, il suivit assidûment pendant toute la première année les cours donnés à l'Ecole. Lors de la création de la section du tissage, il insista auprès du Conseil d'administration pour que l'on installât quelques métiers mécaniques qu'il considérait, avec raison, comme l'avenir de la

soierie, et afin de faire connaître aux élèves le mécanisme et l'emploi des moteurs de ces métiers, il créa un cours de mécanique, dont il se chargea.

M. Saint-Cyr Penot succéda comme directeur de l'Ecole, à son père, décédé en 1886. Il en avait été le collaborateur pendant 14 années, et possédait ainsi les qualités voulues pour remplir cette nouvelle fonction. Pendant sa longue direction, l'amélioration et le perfectionnement de l'Ecole furent l'objet de ses soins. Lorsque fut mis à l'étude le projet de la loi militaire de 1889, il engagea la Chambre de Commerce à demander au Gouvernement que des avantages fussent réservés aux élèves diplômés des Ecoles Supérieures de Commerce. Sa requête fut prise en considération. Des démarches furent faites dans ce but, et couronnées de succès à la suite de plusieurs visites faites par M. Saint-Cyr Penot au Conseil d'Etat. L'Ecole fut reconnue par l'Etat, et, ainsi les élèves diplômés de l'Ecole purent, au moment de la promulgation de la loi, bénéficier des privilèges accordés aux grandes Ecoles. En reconnaissance des services importants rendus par lui à l'Enseignement Commercial, M. Saint-Cyr Penot fut promu, en 1897, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous ne saurions passer sous silence le rapport fort complet et très intéressant qu'il publia en 1912, sur le fonctionnement de l'Ecole depuis sa création.

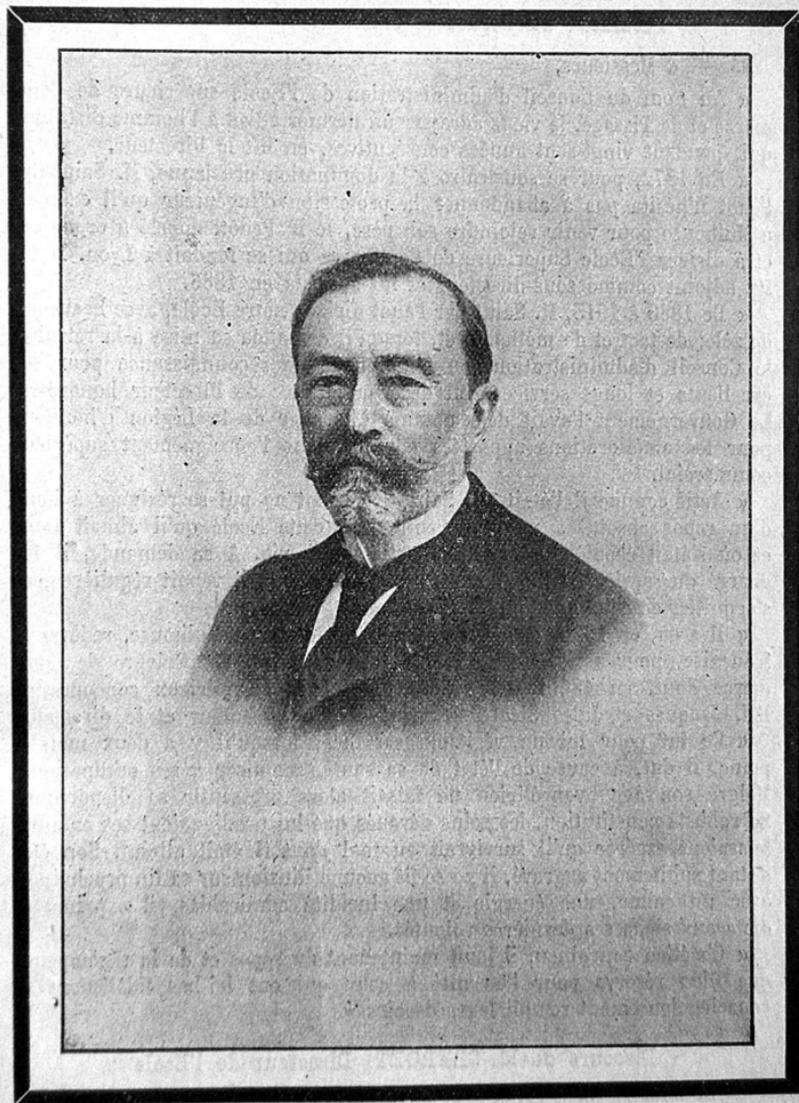
En 1915, il demanda sa mise à la retraite, et le Conseil d'administration, pour lui témoigner combien avaient été appréciés ses longs et dévoués services, lui décerna le titre de Directeur honoraire de l'Ecole.

M. Saint-Cyr Penot ne put se résigner à rester inactif et jouir d'un repos auquel il avait bien droit, à ne plus s'occuper de cette Ecole, pour laquelle il avait la tendresse d'un père. Il demanda à assurer le fonctionnement de l'Economat et jusqu'au jour où l'état de sa santé l'obligea à garder la chambre, il vint régulièrement vaquer à ses travaux. Son activité n'était point encore satisfaite, il consentit à servir de Secrétaire de notre Association et en cette qualité à s'occuper de tous les détails, comportés par cette fonction, rédaction de notre bulletin, de notre annuaire, et du placement de nos camarades. Il y apportait un zèle et un dévouement remarquables, heureux de s'intéresser au développement et à la prospérité de notre Association, dont il était Président Honoraire et à la création de laquelle il avait collaboré.

Ce fut pour lui un véritable chagrin de ne pouvoir, cette année, pour la première fois depuis notre existence, assister à notre Assemblée générale et à notre banquet, où il était heureux de revoir tous ceux qu'il avait connus et auxquels il s'intéressait.

Il s'est éteint le 26 janvier 1924, à 85 ans, au même âge que son vénéré père, conservant jusqu'au dernier moment, et malgré ses souffrances, toute sa connaissance. Ne se faisant aucune illusion sur sa fin prochaine, il adressa, quelques jours avant d'expirer, en chrétien convaincu, avec un calme et une lucidité d'esprit remarquables, ses dernières recommandations à ses enfants, ne leur épargnant aucun détail sur ses dernières volontés, et fréquemment il prononçait le nom de notre Association.

Ses funérailles ont eu lieu le 29 janvier. Nombreux y ont assisté nos camarades, douloureusement impressionnés par la disparition de cet excellent homme.



A son fils, Saint-Cyr Penot, à sa fille, nous adressons l'expression de nos bien sincères et sympathiques condoléances.

Voici les discours qui furent prononcés aux funérailles de notre ancien directeur :

**Discours de M. Étienne TESTENOIRE,
Président du Conseil d'Administration de l'École**

« Messieurs,

« Au nom du Conseil d'administration de l'École supérieure de Commerce et de Tissage, je viens adresser un dernier adieu à l'homme distingué qui, pendant vingt-sept années consécutives, en fut le Directeur.

« En 1872, pour se soustraire à la domination prussienne, M. Saint-Cyr Penot n'hésita pas à abandonner la profession d'ingénieur qu'il exerçait à Mulhouse pour venir rejoindre son père, le D^r Penot, appelé à organiser et à diriger l'École Supérieure de Commerce qui se fonda à Lyon. Il lui fut adjoint comme sous-directeur et lui succéda en 1886.

« De 1886 à 1913, M. Saint-Cyr Penot dirigea notre École, avec beaucoup de zèle, de tact et de méthode, et, lorsqu'il demanda sa mise à la retraite, le Conseil d'administration, en témoignage de reconnaissance pour ses excellents et longs services, lui décerna le titre de Directeur honoraire. Le Gouvernement l'avait déjà nommé Chevalier de la Légion d'honneur pour les améliorations apportées par lui dans l'enseignement supérieur commercial.

« Actif comme il l'était, M. Saint-Cyr Penot ne put se résigner à jouir d'un repos absolu, à ne plus venir dans cette École qu'il aimait tant, et où s'était écoulée la majeure partie de sa vie. A sa demande, il fut chargé du service de l'Economat, et, chaque jour, il venait régulièrement s'acquitter de cette fonction.

« Il a eu, en 1920, la grande consolation d'aller à Mulhouse, redevenue française, pour assister à la réouverture de l'École Supérieure de Commerce dont, en 1866, son vénéré père, avec le précieux concours de MM. Jacques et Jules Siegfried, avait été l'organisateur et le directeur.

« Ce fut pour lui un véritable sacrifice, lorsqu'il y a deux mois à peine, il dut, à cause de l'état de sa santé, renoncer à ses occupations. Malgré son âge avancé rien ne faisait alors pressentir sa disparition. Sa robuste constitution, les soins dévoués que lui prodiguaient ses enfants, laissaient espérer qu'il survivrait au mal dont il était atteint. Son état s'étant subitement aggravé, il ne se fit aucune illusion sur sa fin prochaine : avec un calme, une énergie et une lucidité admirables, il exprima et dicta aux siens ses dernières volontés.

« Chrétien convaincu, il jouit maintenant du repos et de la récompense que Dieu réserve pour l'éternité à ceux qui ont ici-bas fidèlement et consciencieusement rempli leurs devoirs ».

Discours de M. CLERGET, Directeur de l'École

« Au nom de mes collègues, les professeurs de l'École, je viens vous dire adieu, mon cher Directeur. Vous allez laisser un grand vide. Les plus anciens d'entre nous vous avaient toujours connu ; ils appréciaient le charme de vos relations et l'amabilité de votre caractère.

« De même que notre Président regretté, vous personnifiez, vous incarnez cette Ecole que vous avez vu naître, sous la direction de votre père, à laquelle vous vous étiez donné, dès son début, et, quand vous en avez plus tard assumé la charge, de toute votre âme, votre grande idée a été de la conduire à la prospérité.

« Votre retraite n'avait pas été une séparation : tous les jours vous veniez nous voir, et, quand la guerre arriva, nous obligeant à faire appel de nouveau à vos services, c'est avec joie que vous avez répondu.

« La paix revenue, vous avez voulu continuer à prendre votre part de notre tâche commune, et ce fut un bel exemple, un exemple rare, de vous voir chaque jour si fidèle, si régulier, jusqu'aux derniers moments d'un âge magnifique, remplir allègrement votre fonction.

« Vers la fin de votre longue et belle carrière, vous avez connu deux grands bonheurs : assister à la réouverture de l'Ecole de Commerce de Mulhouse, dans votre chère Alsace redevenue française, et le cinquantenaire de notre Ecole, qui fut pour la mémoire de votre père et pour vous une apothéose.

« Et voici que, votre heure venue, comme le bon ouvrier qui a accompli toute sa tâche, vous allez goûter le repos, dans la joie de laisser votre œuvre prospère. Dans l'Ecole, qui fut votre vie et qui eut vos dernières paroles, nous tous, vos collaborateurs, ne vous oublierons pas ».

Discours de M. CHARBIN, Vice-Président de l'Association

« On vient de louer, comme il convient, l'ancien Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce. A la place de M. Paufigue, retenu par une indisposition, je viens, au nom des Anciens Elèves de l'Ecole, rendre hommage au Président honoraire de l'Association.

« M. Saint-Cyr Penot, en quittant la direction de l'Ecole, n'a pas voulu prendre un repos cependant bien mérité : il a tenu à consacrer encore son temps à l'Association des Anciens Elèves, qu'il considérait comme le prolongement de l'Ecole et à laquelle sa paternelle sollicitude s'est sans cesse étendue.

« Sa modestie égalant son dévouement, il assumait — lui, ancien directeur — la tâche ingrate de tenir la comptabilité de notre Association, remplissant à la fois les fonctions de secrétaire et de trésorier. La besogne absorbante du placement de nos camarades lui tenait particulièrement à cœur, tant sa grande bonté le poussait à se dépenser pour rendre service à l'Association en général et à chacun de ses membres en particulier. Vis-à-vis de nous, il se considérait pour ainsi dire comme ayant charge d'âmes. Il ne perdait de vue aucun de « ses anciens ». Aussi bien, chacun de nous connaissait-il l'affabilité de son accueil et la cordialité de ses sentiments.

« M. Saint-Cyr Penot conserva la volonté de se prodiguer pour « ses anciens » jusqu'au moment où ses forces le trahirent, et même, une fois condamné à ne plus quitter sa chambre, il se faisait tenir au courant, par l'un ou par l'autre d'entre nous, de la vie de l'Association jusqu'en ses moindres détails.

« Je l'ai vu ainsi, la veille de notre Assemblée générale, désolé de ne pouvoir — pour la première fois depuis la fondation de l'Association, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle — assister à notre banquet traditionnel, où, chaque année, il était l'objet des marques de la sympathie générale. Avec une affectueuse insistance, il me recommandait de faire part de ses regrets à tous, de même que, lorsqu'il sentit sa fin proche, il chargea les siens de faire ses adieux à ses amis de l'Association.

« Jusqu'à vos dernières pensées, cher M. Penot, vous avez été avec nous : nous ne pouvons y songer sans une profonde émotion en vous disant adieu, mais du moins nous vous garderons tous une grande place dans nos cœurs ».
